





Une vision des AE-APT

Comment les AE-APT peuvent-ils le mieux contribuer au système de santé du Canada?

Kathy Davidson, pht., M. Sc. (réadaptation), membre de l'ACP depuis 1990
Chantal Lauzon, pht., membre de l'ACP depuis 1995

Historique, ou comment planter le décor

Le rôle d'assistant-ergothérapeute (AE) et d'assistant-physiothérapeute (APT) dans le milieu de la santé du Canada est en constante évolution depuis quelques décennies. Ces membres de l'équipe soignante occupent des postes d'AE, d'APT, d'AE-APT, d'assistants-thérapeutes en réadaptation (ATR), ou de thérapeutes ou assistants-thérapeutes (AT), selon la province et l'employeur. Par le passé, bon nombre de ces assistants étaient formés en milieu de travail, sans avoir suivi d'études. Au Canada, les programmes d'AE et d'APT existent et se conjuguent depuis 20 ans. Pourtant, depuis dix ans, ces programmes d'enseignement et les rôles d'AE et d'APT obtiennent une reconnaissance plus officielle, en partie grâce à une plus grande cohérence entre les programmes d'enseignement, en partie grâce à la publication du *Profil de la pratique du personnel auxiliaire en ergothérapie* (ACE, 2009) et du *Profil des compétences essentielles des assistants-physiothérapeutes au Canada* (GCNP, 2012) et en partie grâce à la création et à la mise en œuvre d'un programme d'agrément pour les programmes d'enseignement aux AE et aux APT. L'agrément est volontaire dans tous les programmes (les AE et les APT ne sont pas réglementés au Canada, sauf au Québec où les thérapeutes en réadaptation physique [TRP] sont réglementés par l'OPPQ), mais la possibilité d'y accéder a suscité la création de catégories de membres pour les étudiants et les diplômés de programmes agréés de l'Association canadienne de physiothérapie (ACP) et de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE). De plus, les employeurs, les ergothérapeutes et les physiothérapeutes prennent de plus en plus conscience de la qualité des diplômés de ces programmes agréés.

Les programmes d'enseignement actuellement affiliés à l'organisme d'agrément sont presque exclusivement des programmes qui forment conjointement les AE et les APT et dont les diplômés se qualifient d'AE-APT ou d'AE et d'APT. Ces diplômés travaillent souvent comme AE ou APT, mais le nombre d'employeurs qui choisissent d'embaucher des AE-APT formés dans un programme d'enseignement agréé

et en mesure d'exécuter des tâches que leur confie un ergothérapeute ou un physiothérapeute augmente. Le nombre de diplômés de qualité provenant de programmes d'enseignement à des AE-APT agréés continuera d'augmenter, et ces membres essentiels de l'équipe soignante continueront d'arriver sur le marché du travail. Pourtant, il n'y a pas de vision commune et globale de l'évolution de l'exercice des AE-APT au cours des prochaines années.

D'où vient l'idée d'une vision de la pratique des AE-APT?

Pendant la planification stratégique d'octobre 2015, le Programme d'agrément de l'enseignement (PAE) à l'AE et à l'APT a réuni des intervenants clés pour contribuer à énoncer les objectifs du programme d'agrément. Pendant ces discussions structurées, le concept d'une vision qui démontrerait comment les AE-APT peuvent mieux contribuer aux équipes soignantes a germé, mais certains intervenants clés n'étaient pas présents pour collaborer à la construire, et le groupe ne savait pas si l'ensemble des intervenants accepterait l'apport potentiel des AE et des APT. C'est pourquoi le concept d'une vision des AE et des APT a été reporté jusqu'à ce que les bons intervenants puissent être réunis.

Étape 1 : le sondage

Au début de 2017, un comité de direction de dix personnes représentant les principaux intervenants a été convié pour préciser le contexte de discussion d'une telle vision. En qualité de membres du comité de direction, ce comité représente l'ACE, l'ACP, le COPEC, le PAE à l'AE et à l'APT, l'Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC), l'Alliance canadienne des organismes

de réglementation de la physiothérapie (ACORP) et l'Association canadienne des organismes de réglementation en ergothérapie (ACORE), de même qu'un APT en exercice qui représente l'Assemblée nationale des assistants-physiothérapeutes (ANAP) de l'ACP et un AE en exercice de la Saskatchewan. Au départ, nous prévoyions tenir un forum en salle pour colliger des points de vue et ainsi lancer le travail du comité. Comme nous n'avons pas obtenu de financement suffisant pour tenir une telle rencontre, nous avons préparé et diffusé un sondage auprès des membres de tous les groupes d'intervenants principaux pour repérer les obstacles et les incitatifs à l'apport des AE et des APT au système de santé canadien. Les questions portaient sur des sujets comme le contexte de pratique, la supervision, la réglementation et les ressources liées à l'exercice présent et passé des AE et des APT. Nous voulions connaître leurs points de vue sur le mode d'exercice actuel des AE et des APT et ceux qu'ils risquent d'avoir adoptés d'ici cinq à dix ans. Ce serait le point de départ des prochaines étapes du projet. Le sondage a été distribué au plus grand nombre d'ergothérapeutes, de physiothérapeutes, d'AE-APT, de TRP et d'autres professionnels de la santé possibles parmi nos membres et nos réseaux nationaux. Nous avons reçu 1549 réponses au sondage, de la part de 584 physiothérapeutes, 125 ergothérapeutes, 834 AE-APT, 20 TRP et six autres professionnels de la santé réglementés.

Que se passe-t-il d'autre dans les milieux de l'ergothérapie et de la physiothérapie?

En octobre 2017, Mandy Snively et Jacklyn Penner, des AE-APT qui travaillent au *Hamilton Health Sciences Centre* (HHSC), ont rendu compte d'un projet de recherche intitulé *AE & APT Current role and perceptions within interprofessional health care teams* après un sondage en ligne et des rencontres de groupes de travail tenues dans les établissements du HHSC. La webdiffusion est archivée dans le site Web de l'OTN.

En 2018, deux AE (Caity Heath et Jeena Parmar) et une ergothérapeute (Naomi Hazlett) de Toronto ont créé l'*Occupational Therapist and Physiotherapist Assistant Coalition of Canada* (OPACC). Le lancement est prévu pour la fin de 2018 et inclura un site Web et une plateforme de discussion pour relier les ergothérapeutes, les physiothérapeutes et les AE-APT.

Tout au long de 2017-2018, le Groupe consultatif national en physiothérapie (GCNP), une coalition d'organisations nationales liées à la physiothérapie (ACORP, ACP, AEPC et le Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie [CCPUP]), a commencé à ajouter la révision du *Profil des compétences essentielles des assistants-physiothérapeutes au Canada* à l'ordre du jour de ses réunions. Cependant, on n'a pas déterminé qui financera la révision indispensable de ce profil de compétences et quel est le meilleur moyen de coordonner la révision. Le groupe a également commencé à réfléchir à la rédaction d'un profil des compétences essentielles conjoint des AE-APT avec les ergothérapeutes, afin de remplacer le *Profil des compétences essentielles des assistants-physiothérapeutes* et le *Profil de la pratique du personnel auxiliaire en ergothérapie*.

Que nous disent les résultats du sondage sur la vision des AE et des APT?

Nous avons obtenu une foule de données à partir des réponses quantitatives et qualitatives colligées à la fin de 2017 et avons commencé l'analyse des données. Voici ce que nous savons jusqu'à présent.



Nous avons demandé aux répondants de répondre Oui, Non, Je ne sais pas à une série d'énoncés. Les cinq énoncés les plus prisés par les AE-APT (indiqués par un pourcentage de oui), comparativement aux réponses des TRP, des ergothérapeutes et des physiothérapeutes, s'établissent comme suit :

Énoncé : « J'aimerais que... »	AE-APT Oui (%)	TRP Oui (%)	erg. ou pht. Oui (%)
les AE et les APT travaillent partout où les physiothérapeutes et les ergothérapeutes travaillent et sont prêts à agir comme superviseurs.	97	75	73
les AE et les APT travaillent dans les pratiques privées des ergothérapeutes et des physiothérapeutes.	92	65	79
le titre « assistant » soit standardisé partout au pays (toujours « AE-APT » ou « assistant-thérapeute » ou « assistant de réadaptation » ou un terme similaire).	95	60	83
les AE et les APT travaillent où il y a une supervision périodique sur place ET une supervision continue et périodique à distance de la part de l'ergothérapeute ou du physiothérapeute superviseur.	75	55	53
les AE et les APT soient réglementés par leur propre ordre.	74	30	31
(par rapport à...) les AE et les APT soient réglementés par les organismes de réglementation des ergothérapeutes ou des physiothérapeutes.	46	70	55

Voici les énoncés les moins prisés par les AE-APT (indiqués par un pourcentage de non) :

Énoncé : « J'aimerais que... »	AE-APT Non (%)	TRP Non (%)	erg. ou pht. Non (%)
les AE et les APT travaillent seulement dans des établissements.	82	75	76
les AE et les APT travaillent sous supervision constante.	80	65	48
les AE et les APT demeurent non réglementés.	72	90	72

À partir de cette information, nous constatons que la plupart des répondants aimeraient que les AE-APT soient réglementés, mais les avis diffèrent quant à la nécessité de créer un ordre propre aux AE-APT ou de recourir aux ordres d'ergothérapeutes et de physiothérapeutes en place pour les réglementer. De plus, les organismes de réglementation sont probablement en mesure de déterminer divers obstacles à la réalisation d'une réglementation, surtout à court terme. À l'aide de ces seules réponses, nous avons obtenu des points de vue différents sur ce que l'avenir devrait réserver aux AE-APT en matière de réglementation.

On peut également constater que 75 % des AE-APT veulent travailler non seulement où ils profitent d'une supervision constante de l'ergothéra-

peute ou du physiothérapeute superviseur, mais également où ils peuvent obtenir une supervision périodique ou à distance. Les ergothérapeutes et les physiothérapeutes appuient moins ce modèle (53 %), mais pourtant, la plupart des normes de réglementation le permettent, pourvu que les AE-APT aient démontré leur compétence à exécuter la tâche et qu'une stratégie de communication claire ait été examinée et étayée.

Dans une autre série de questions du sondage, les répondants étaient invités à se prononcer sur l'apport des AE-APT à l'avenir du système de santé canadien et à évaluer, sur une échelle de 1 à 5 (valeur faible à forte), la valeur des mesures qui optimiseraient cet apport. Les mesures les plus prisées par les AE-APT étaient :

Mesure	Échelle moyenne des AE-APT/5	TRP	erg. ou pht.
Offrir plus de formations continues (liées aux AE-APT pour les AE-APT et pour les ergothérapeutes et les physiothérapeutes).	4,5	3,7	4,0
Permettre aux AE-APT de se faire entendre sur les scènes provinciale et nationale.	4,4	3,8	3,7
Avoir la possibilité d'influer sur le changement dans la pratique des AE-APT en milieu de travail (pouvoir se faire entendre).	4,4	3,6	3,7

Les mesures les moins prisées par les AE-APT étaient :

Mesures	Échelle moyenne des AE-APT/5	TRP	erg. ou pht.
Rendre les membres admissibles dans des associations pertinentes.	3,8	3,7	3,6
Créer un examen d'agrément pour les AE-APT (avec ou sans réglementation).	3,8	3,5	3,6

La valeur accordée à « plus de formations continues » confirme les recherches antérieures qui soulignaient la nécessité d'offrir des formations continues orientées vers l'exercice des AE-APT.

Où en est le projet?

Une analyse plus approfondie des données quantitatives et qualitatives du sondage fournira à coup sûr plus d'information sur les points de vue des répondants, mais elle n'est pas encore terminée. Cependant, un examen officieux des commentaires du sondage a éclairé la deuxième étape de ce projet en plusieurs étapes. Grâce au généreux financement de l'ACP, de l'ACORP et de l'ACE, le comité de direction a retenu les services de Garnette Weber et itracks pour modérer une série de discussions de groupes de travail en ligne. Il a obtenu l'approbation du comité d'éthique de la recherche comportementale de l'université de la Colombie-Britannique et recruté plus de 100 participants au pays (ergothérapeutes, physiothérapeutes, AE-APT, éducateurs, organismes de réglementation, employeurs et patients) qui ont pris part aux discussions en ligne les 20, 21 et 24 septembre 2018. Les participants ont fourni d'autres commentaires en ligne les 23 et 24 octobre, pour clarifier ou préciser le résumé découlant des discussions antérieures. Une analyse thématique est en cours, qui s'ajoutera aux données quantitatives et qualitatives déjà colligées dans le sondage précédent.

Les résultats préliminaires du sondage ont été présentés au Congrès Montréal18 et un résumé a été soumis au congrès 2019 du WCPT. Une présentation du projet est également en cours de préparation pour l'INPTRA à Genève, en mai.

Comité de direction

Grace Torrance, Canadian Occupational Therapist Assistant and Physical Therapist Assistant Educators Council (COPEC)

Amanda Walton, Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du physiothérapeute (PAE à l'AE et à l'AP)

Janet Craik, Association canadienne des ergothérapeutes (ACE)

Alison Douglas, Association canadienne des ergothérapeutes (ACE)

Chantal Lauzon, Association canadienne de physiothérapie (ACP)

Amy Stacey, Assemblée nationale des assistants-physiothérapeutes (ANAP)

Denis Pelletier, Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie (ACORP)

Kathy Davidson, Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC)

Les prochaines étapes

La définition du rôle des AE-APT d'aujourd'hui et de demain profitera non seulement aux AE-APT, mais également aux patients, aux ergothérapeutes, aux physiothérapeutes et aux autres membres de l'équipe soignante qui travaillent avec eux. De plus, lorsqu'on saura plus clairement ce que les AE-APT peuvent apporter aux modèles de prestation des services dans tous les contextes, les employeurs comprendront mieux les besoins en effectifs et les décideurs pourront harmoniser leurs politiques en conséquence. Grâce à notre processus, nous nous assurons d'inclure les AE-APT, car c'est de leur avenir dans le milieu de la santé dont il est question.

Tout au long de ce projet, nos connaissances ont évolué quant à ce qui est nécessaire pour optimiser l'apport des membres de l'équipe à la santé et au bien-être des Canadiens, en partenariat avec les ergothérapeutes et les physiothérapeutes. Nous nous sommes efforcés de faire entendre l'ensemble des cliniciens, des éducateurs, des employeurs et des organismes de réglementation provenant des divers contextes de pratique des ergothérapeutes et des physiothérapeutes du Canada. À la fin du projet, nous pourrions énoncer une vision du rôle évolutif des AE-APT, mais surtout, nous espérons établir un parcours collectif pour y parvenir. 🇨🇦



À propos de Kathy Kathy Davidson est physiothérapeute et consultante indépendante. Entre autres fonctions, elle est directrice générale de l'Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada et travaille avec le College of Physical Therapists de la Colombie-Britannique. Professeure adjointe au département des sciences du travail et d'ergothérapie de la Colombie-Britannique, elle enseigne au programme de maîtrise en sciences de la réadaptation en ligne de l'université de la Colombie-Britannique. Ses travaux de consultation passés et actuels portent sur l'agrément et la réglementation de diverses professions de la santé au Canada. Elle préside actuellement le comité de direction de la vision des assistants-ergothérapeutes et des assistants-physiothérapeutes.



À propos de Chantal Chantal Lauzon est gestionnaire de pratique principale à l'Association canadienne de physiothérapie. Elle s'intéresse aux enjeux liés à la pratique professionnelle, tels que le rôle des assistants-physiothérapeutes et la planification du programme du congrès et du forum de l'ACP.

Références

1. The Canadian Occupational Therapist Assistant and Physiotherapist Assistant Educators Council [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse <http://copec.ca>.
2. Association canadienne des ergothérapeutes. Profil de la pratique du personnel auxiliaire en ergothérapie; 2009 [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse www.caot.ca/document/4274/profilap.pdf
3. Groupe consultatif national en physiothérapie. Profil des compétences essentielles des assistants-physiothérapeutes au Canada; 2012 [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse www.npag.ca/French/joint.html
4. Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du physiothérapeute [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018] Consulté à l'adresse <https://otAPA.ca/french/index.php>
5. Physiotherapist Assistants in Quebec: Vive la différence. Physiother Pract. Summer 2011 Vol. 1, No. 2, p. 13-4.
6. Lauzon PY. Ma profession de TRP est encore bien peu connue. ShopTalk le 5 mai 2016 [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse <https://physiotherapy.ca/fr/blog/ma-profession-de-trp-est-encore-bien-peu-connue>
7. Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Les deux professions de la physiothérapie [cité en septembre 2018]. Consulté à l'adresse <https://oppq.qc.ca/la-physiotherapie/les-deux-professions/#trp>
8. Association canadienne de physiothérapie. Adhésion d'assistant-physiothérapeute [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse <https://physiotherapy.ca/fr/membership-types>
9. Association canadienne des ergothérapeutes. Catégories de membres [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse www.caot.ca/site/mbrp/otassistants?language=fr_FR&nav=sidebar
10. Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du physiothérapeute. Programmes d'enseignement affiliés [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse <https://otAPA.ca/french/accreditation/affiliated-education-programs.php>
11. Programme d'agrément de l'enseignement à l'assistant de l'ergothérapeute et à l'assistant du physiothérapeute (PAE AE & AP) [page d'accueil dans Internet] [cité en septembre 2018]. Consulté à l'adresse <https://otAPA.ca/french/index.php>
12. Association canadienne des ergothérapeutes [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse https://caot.ca/?language=fr_FR&nav=home
13. Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse <http://peac-aepc.ca/french/index.php>
14. Alliance canadienne des organismes de réglementation de la physiothérapie [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse www.alliancept.org/fr/acceuil
15. Association canadienne des organismes de réglementation en ergothérapie [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse www.acotro-acore.org/fr
16. L'Assemblée nationale des assistants-physiothérapeutes de l'Association canadienne de physiothérapie [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse <https://physiotherapy.ca/fr/lassemblee-nationale-des-assistants-physiotherapeutes-anap>
17. OTA & PTA Current role and perceptions within interprofessional health care teams. Enregistrement d'un webinaire [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse <http://mediasite.ott.ca/Mediasite/Play/e8e2a9bd94e34440879c923a6085d8ceId?catalog=fd668812-d87c-47f9-b1ba-6d979fed9af4>
18. Groupe consultatif national en physiothérapie [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse www.npag.ca/French/index.html
19. Conseil canadien des programmes universitaires de physiothérapie [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018]. Consulté à l'adresse www.physiotherapyeducation.ca/index%20french.html
20. Physiotherapy Canada from Saskatoon, Abstract A041, p. 16; The Post-Professional Education Needs of Occupational Therapist and Physiotherapist Assistants in Ontario
21. Langendoen T. University Health Network, Conclusions: Despite a variety of learning methods and course content identified by respondents, OTA/PTA recognize a need for ongoing education throughout their professional careers.
22. itracks [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018] Consulté à l'adresse www.itracks.com/about-us/
23. World Confederation for Physical Therapy Congress [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018] Consulté à l'adresse www.wcpt.org/wcpt2019
24. Réseau international des autorités de réglementation en physiothérapie [page d'accueil dans Internet] [cité en août 2018] Consulté à l'adresse www.inptra.org

Ressource

Occupational Therapist and Physiotherapist Assistant Coalition of Canada (OPACC) www.opaccanada.org